

LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION DURABLE

➔ UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE, DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- Le bois est une ressource inépuisable si on gère la forêt (le label PEFC vous garantit que ces bois viennent de forêts en croissance).
- Il nécessite peu d'énergie pour sa production et permet de lutter efficacement contre les émissions de CO₂ en l'absorbant.
- Il a des capacités d'isolation thermique bien supérieures aux autres matériaux (fer, béton,...) et ne stocke pas la chaleur.
- Avec les nouveaux traitements sans produits nocifs il est très durable (certains fournisseurs offrent une garantie de 30 ans).
- Contrairement aux idées reçues il est souvent économique à mettre en œuvre (pannes sur pignon, revêtement de façade,...), et nécessite peu d'entretien tout en bénéficiant d'une bonne image auprès des clients.

En rénovation, le bois est un parfait complément de la construction béton en façade ou en charpente.



FSC et PEFC : qu'est-ce que c'est ?

Actuellement, deux systèmes internationaux, ayant le statut d'organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, prédominent : **FSC et PEFC**.

FSC a été créé en 1993 par WWF, Greenpeace et Friends of the Earth. L'objectif visé par ce système était d'utiliser les mécanismes du marché afin de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales. Les trois associations ont cherché un moyen de valoriser les bois tropicaux tout en imposant aux professionnels le respect de critères de gestion durable des forêts. D'où la création du concept de « bois certifié » qui apporte au consommateur des garanties sur la gestion des forêts et sur la traçabilité des différents produits à base de bois.

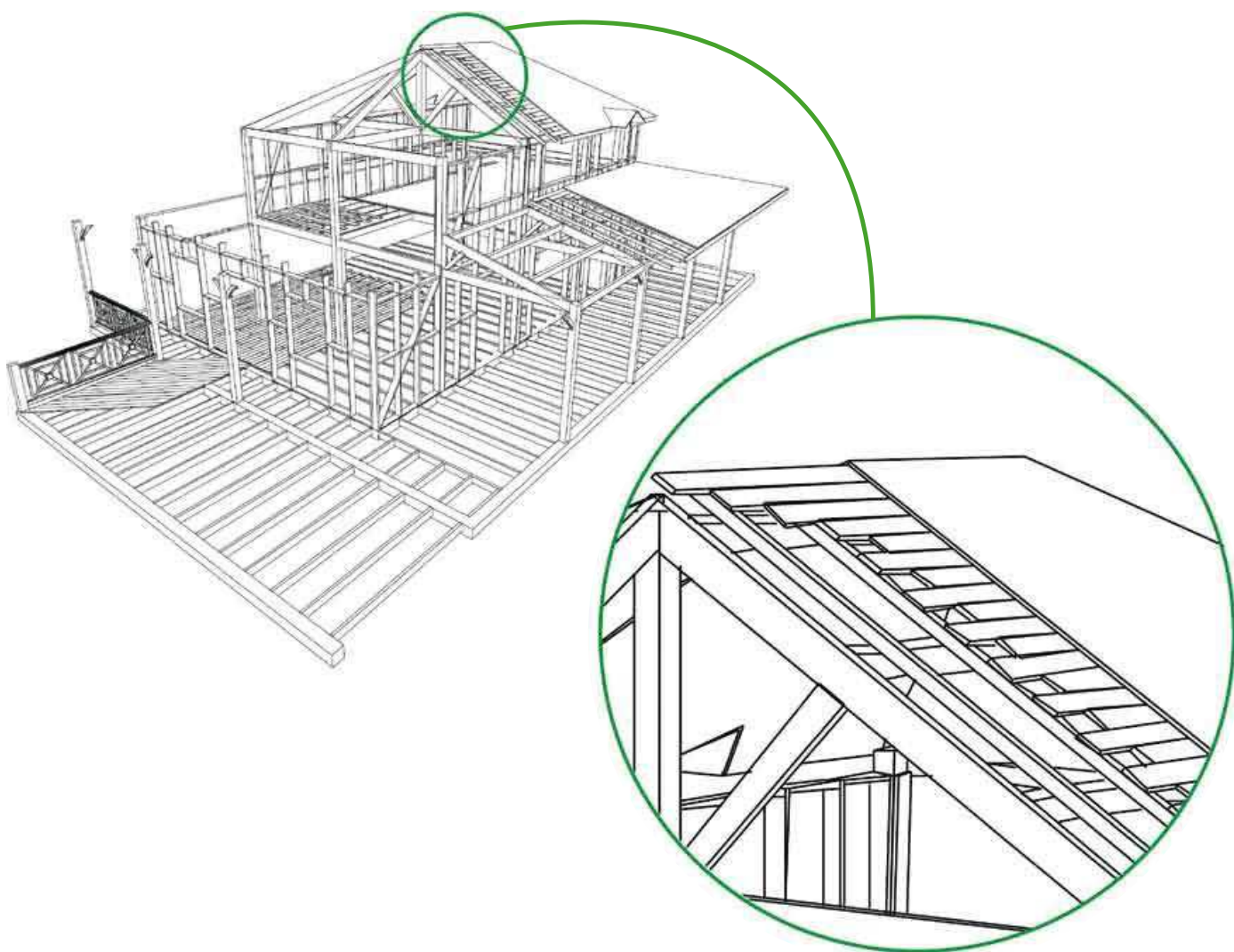
PEFC a été créé en 1999 à l'initiative des propriétaires forestiers européens qui ont considéré que le schéma proposé par **FSC** n'était pas adapté à la structure et à l'organisation de la forêt privée européenne. Le système **PEFC** constitue un cadre de reconnaissance mutuelle de systèmes de certification nationaux. L'évaluation de la gestion durable des forêts se fait au niveau régional et non pas au niveau de la propriété individuelle comme dans le système **FSC**. Plusieurs systèmes européens ont été approuvés par PEFC en 2000 et 2001 (Allemagne, Autriche, Finlande, France, Lettonie, Norvège, Suède), **PEFC** poursuivant depuis son développement au niveau international avec des accords de reconnaissance mutuelle passés avec d'autres systèmes nationaux tels CSA (Canada) et SFI (USA).



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION DURABLE

➔ CHARPENTE BOIS SOUS TOITURE : DE NOMBREUX AVANTAGES

- La charpente bois est désormais comparable en terme de coût avec les solutions de pannes métalliques sur pignon, et très facile à mettre en œuvre.
- Sa tenue aux cyclones est excellente, avec des vis sans risque de corrosion.
- Associée à un plafond bois avec une ventilation sous toiture elle offre un confort thermique incomparable (le bois est un matériau très isolant).
- Elle bénéficie d'une bonne image auprès des clients avec son esthétique traditionnelle ou moderne avec les lamellés collés.



- La charpente bois est aussi une solution facile à mettre en œuvre sur un pignon béton traditionnel.

